



Description

Le carrossier-tôlier ou la carrossière-tôlière remettent en état des carrosseries d'automobiles, de camionnettes et camions, de motos accidentées ou atteintes par la rouille et l'usure. Ils restituent la forme originale des véhicules à l'aide de l'équipement de redressage ou de mesure, et remplacent des éléments trop endommagés par des pièces neuves ou fabriquées par leurs soins.

La remise en état d'une carrosserie se fait en plusieurs étapes:

Préparation du travail

- évaluer le coût des pièces à réparer ou éventuellement à remplacer (devis);
- démonter les pare-chocs, les installations d'éclairage et de signalisation, les parties accessoires commandées électriquement et pneumatiquement, certains éléments mécaniques, et enlever les sièges, les ciels et les planchers, si nécessaire.

Réparation

- redresser le véhicule, arrimé sur un marbre (banc de redressage), et en étirer les parties en tôle abîmées pour leur faire retrouver leurs formes d'origine;
- redresser et débosser la carrosserie (capot, ailes, toit) à l'aide de marteaux à planer ou de maillets, de tas (contre-pièce maintenue derrière la tôle) et autres outils, en respectant les cotes mentionnées dans le schéma technique du véhicule;
- compenser les inégalités inaccessibles au débosselage par l'application de mastics ou d'étain posé à chaud;
- poncer les surfaces à la râpe ou à la meule électrique;
- réparer des éléments de carrosserie en fibre de verre, confectionner un gabarit en treillis ou en plâtre;
- fixer ensuite une couche de fibre avec une colle et terminer la pièce en ponçant et en bouchant au mastic les trous et inégalités;
- monter et assembler les différents éléments de la carrosserie en les soudant ou en les boulonnant;
- remonter les éléments de structures qui avaient été préalablement déposés;
- remettre le véhicule à l'atelier de peinture;
- personnaliser un modèle de véhicule classique en y ajoutant des spoilers, par exemple;
- participer à la restauration de vieux modèles.

Environnement de travail

Le carrossier-tôlier ou la carrossière-tôlière travaillent en atelier dans une carrosserie ou dans un garage. Le formage des tôles se fait surtout manuellement, toutefois quelques machines interviennent dans la remise en état des véhicules: équipements de redressage, appareils de soudure, meuleuses, perceuses, etc. L'environnement peut donc se révéler bruyant et les carrossiers-tôliers sont amenés à porter une protection acoustique.

Formation

La formation de carrossier-tôlier ou de carrossière-tôlière s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une carrosserie ou un garage;
- cours théoriques (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (48 à 56 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de carrossier-tôlier ou de carrossière-tôlière.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques	Leçons
Connaissances professionnelles: <ul style="list-style-type: none">▸ mathématiques techniques▸ technologie▸ connaissances techniques▸ calculs et communication techniques	800
Culture générale	480
Sport	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Bonne représentation spatiale
- Capacité à supporter les bruits
- Résistance physique
- Précision et minutie
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Le carrossier-tôlier ou la carrossière-tôlière ont de bonnes perspectives d'emploi. Ils peuvent s'établir à leur compte ou être engagés dans de grandes entreprises privées ou publiques pour l'entretien de leur parc de véhicules. Ils peuvent envisager de devenir experts ou inspecteurs automobiles.

CFC délivrés en Suisse romande en 2010

FR: 12; GE: 4; JU: 2; NE: 4; VD: 12; VS: 5.

Perfectionnement

Les carrossiers-tôliers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral de tôlier-ère en carrosserie;
- diplôme fédéral de maître-sse carrossier-ère;
- diplôme de technicien-ne ES en mécanique ou en génie mécanique, à plein temps ou en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- bachelor HES en technique automobile, à plein temps ou en emploi, Bienne;
- bachelor HES en mécanique ou en génie mécanique, à plein temps ou en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant en maintenance d'automobiles AFP/Assistante en maintenance d'automobiles AFP
- Carrossier-peintre CFC/Carrossière-peintre CFC
- Ferblantier CFC/Ferblantière CFC
- Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC/Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC
- Serrurier sur véhicules CFC/Serrurière sur véhicules CFC

Adresses utiles

Fédération des carrossiers romands (FCR)

Secrétariat général

c/o KPMG SA

Hofgut

3073 Gümligen

Tél.: 031 384 76 84

<http://www.fcr.ch/>